

1.1.1 Évaluation des effets environnementaux du commerce

Sommaire du projet

La CCE, dont le mandat consiste à examiner, sur une base permanente, les effets environnementaux de l'ALÉNA, est une organisation intergouvernementale unique en son genre. Le projet fait fond sur les travaux que mène la CCE depuis sa création pour s'acquitter de ce mandat en continuant d'accroître nos connaissances sur les effets environnementaux du libre-échange et de l'intégration des marchés qui en découle. Le projet constitue donc le prolongement des activités entreprises dans le cadre des évaluations des effets du libre-échange sur l'environnement. Ses principaux éléments sont les suivants :

- a) Poursuite de l'accroissement de nos connaissances sur les effets environnementaux du libre-échange et de l'intégration des marchés qui en découle à l'échelle sectorielle. On tiendra compte des résultats de l'analyse des effets de la libéralisation des secteurs de l'énergie et de l'agriculture et des enjeux institutionnels connexes. En outre, on pourrait examiner, selon les résultats du deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce, deux secteurs additionnels, soit celui de la fabrication et celui des services — ils représentent chacun 15 % du commerce en Amérique du Nord —, de même que les effets environnementaux d'une augmentation du transport transfrontalier.
- b) Utilisation conjointe des méthodes et démarches courantes d'évaluation des effets environnementaux du libre-échange (c.-à-d. des méthodes et approches qui permettent de prédire les changements économiques et d'en déduire les effets environnementaux) avec les nouvelles méthodes d'évaluation environnementale. Dans ce contexte, on continuera de vérifier s'il est possible d'utiliser les méthodes qui accordent la priorité à l'environnement (c.-à-d. qui permettent d'élaborer, pour des milieux présentant un intérêt particulier — comme les bassins atmosphériques, les bassins hydrographiques ou un écosystème — des scénarios des incidences possibles d'un commerce accru, et ce, de concert avec des spécialistes de l'environnement et du commerce) pour effectuer des évaluations environnementales. On examinera de quelle façon les méthodes qui accordent la priorité à l'environnement peuvent faire fond sur les activités en cours, sur les données recueillies et sur les analyses parachevées dans le cadre d'autres secteurs de programme de la CCE, y compris les travaux sur la qualité de l'air ou les ressources en eau douce, le transfert et la gestion des produits chimiques et des substances toxiques, les écorégions prioritaires de l'Amérique du Nord ou les espèces suscitant des préoccupations communes; on utilisera à cette fin diverses analyses géospatiales.
- c) Promotion d'un dialogue ouvert en vue de relever les possibilités d'intégrer les politiques environnementales et les politiques commerciales (à l'aide d'évaluations environnementales *ex post* du commerce pour orienter les analyses *ex ante* et les politiques d'atténuation). Pour ce faire, on s'inspirera des ateliers techniques qui ont eu lieu au mois de janvier 2002, ainsi que des résultats du deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce, qui se tiendra en 2003.
- d) En s'appuyant sur les connaissances acquises depuis le début du projet, on coordonnera l'examen décennal des effets environnementaux de l'ALÉNA, en collaboration avec le CCPM, les responsables d'autres secteurs de programme de la CCE, des instituts de recherche, des organisations non gouvernementales (ONG), le secteur privé et la société civile, notamment.

Ce projet réunit deux secteurs d'activité autrefois distincts, à savoir l'analyse des effets de l'ALÉNA — qui comprend une approche *ex post* de détermination des effets du commerce sur la qualité de l'environnement et les politiques environnementales — et l'étude des nouvelles tendances, qui comprend une évaluation *ex ante* visant à mettre en lumière les principaux défis environnementaux pour la période 2010–2020.

Buts et objectifs

Le but du plan de travail pour 2003 à 2005 consiste à favoriser une meilleure compréhension des liens qui existent entre l'environnement, l'économie et le commerce; à plus long terme, on veut formuler des politiques commerciales et environnementales intégrées dans lesquelles on déterminera et quantifiera, dans la mesure du possible, tout effet important du commerce sur l'environnement et on prévoira la mise en œuvre de mesures connexes. Aussi, les stratégies qui permettront de déterminer les effets positifs du libre-échange sur l'environnement constitueront des pratiques exemplaires. Les enseignements tirés des analyses rétrospectives (*ex post*) seront intégrés dans les analyses prospectives (*ex ante*) afin de mieux éclairer les politiques publiques et de favoriser l'harmonisation des politiques

environnementales et commerciales. Ces enseignements pourraient être appliqués à de futurs accords commerciaux, comme la Zone de libre-échange des Amériques, le cycle de Doha ou d'autres accords bilatéraux dont les pays nord-américains pourraient convenir. Ces dernières années, on a peaufiné les méthodes et les analyses sectorielles, mais il reste beaucoup de travail à faire pour ce qui est de l'établissement de liens entre l'évaluation des activités commerciales et les analyses et interventions environnementales dans un contexte plus général.

Les objectifs précis du projet sont les suivants : 1) peaufinage des méthodes d'évaluation et des approches, y compris la comparaison des résultats des évaluations environnementales *ex ante* et *ex post*; 2) amélioration des connaissances des répercussions sectorielles et détermination des effets intersectoriels; 3) poursuite de la détermination des possibilités d'intégration des politiques commerciales et environnementales à la suite de l'évaluation des effets du commerce sur l'environnement; 4) promotion d'une approche proactive de maximisation de la transparence de telles évaluations et des mécanismes visant à assurer la pleine participation du public.

Pour atteindre ces objectifs, on tiendra compte des résultats des analyses prospectives et rétrospectives du commerce dans des secteurs donnés. L'analyse *ex post* consiste essentiellement en un examen approfondi des résultats d'une activité donnée, tandis que l'analyse *ex ante* vise plutôt à faciliter la formulation de politiques préventives; cette dernière n'est toutefois pas fondée sur des données empiriques solides. En appliquant les résultats des analyses *ex post* à l'élaboration de scénarios possibles et à l'amélioration des scénarios établis dans le cadre des analyses *ex ante*, on devrait pouvoir élaborer des politiques plus efficaces.

L'approche qui accorde la priorité à l'environnement favorise également l'adoption de politiques plus pertinentes en matière d'évaluation des effets environnementaux du libre-échange en faisant appel à des spécialistes de l'environnement qui s'intéressent à diverses questions, par exemple, la qualité de l'air ou de l'eau, les déchets dangereux ou les aires protégées, ainsi qu'à des spécialistes du commerce. Cette approche s'appuie sur les travaux préliminaires menés par la CCE concernant l'utilisation des techniques de cartographie à l'aide d'un système d'information géographique (SIG) et d'analyse géospatiale, pour cerner les effets environnementaux qui sont concentrés dans des régions géographiques données.

Résultats prévus

- La tenue du deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce. Le Groupe consultatif sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce choisira les documents de travail à partir de résumés fournis par le Secrétariat à la suite d'un appel de propositions. Conformément à cet appel de propositions, les auteurs des documents devront utiliser la méthode définie dans le *Cadre d'analyse* élaboré au cours des cinq premières années du projet. Le symposium aura lieu au mois de mars 2003 et on en prévoit un autre au printemps de 2005.
- L'exécution d'évaluations des effets du commerce sur l'environnement plus pertinentes sur le plan stratégique grâce à l'intégration des analyses prospectives et rétrospectives, des données de base et des indicateurs pertinents, à l'intégration d'une approche qui accorde la priorité à l'environnement dans les méthodes courantes d'évaluation, à l'orientation du débat et des politiques vers des préoccupations précises plutôt que vers les effets environnementaux généraux de l'ALÉNA et d'autres accords commerciaux.
- Une coopération accrue entre les spécialistes des trois pays signataires de l'ALÉNA pour définir des données et des méthodes davantage comparables et, partant, faciliter l'évaluation des effets du commerce sur l'environnement en Amérique du Nord.

Justification

En 2000, les échanges commerciaux entre les trois pays ont totalisé près de 630 milliards de dollars américains et les mouvements d'investissements transfrontaliers montent en flèche depuis 1994. On a également observé en parallèle une progression de l'échange de technologies, de méthodes de gestion et d'expérience en matière de réglementation entre le Canada, le Mexique et les États-Unis.

À mesure que l'intégration des marchés et la mondialisation de l'économie se poursuivent, les politiques environnementales continuent de donner lieu non seulement à de nouveaux défis, mais aussi à de nouvelles possibilités. Pour les décideurs, ces défis consistent à s'assurer que les normes et les règlements sont suffisamment stricts pour anticiper et atténuer les nouveaux stress écologiques, à mesure que les activités économiques mondiales prennent de l'ampleur. Par exemple, on a constaté qu'il existe un lien entre l'évolution des activités commerciales et l'ampleur et la nature des problèmes environnementaux. Pour ce qui est des possibilités, l'intégration des marchés

permet, notamment, de déterminer dans quelle mesure les pays et leurs collectivités partagent les nouvelles technologies, les méthodes de gestion de l'environnement, les approches commerciales, les techniques de sensibilisation des consommateurs et les valeurs, et de tirer parti d'un tel partage. Ce projet visera à améliorer la recherche de solutions politiques à mesure que l'on précisera les liens qui unissent l'environnement, le commerce et des secteurs donnés. La réalisation de ces travaux trouve sa justification dans l'alinéa 10(6)d) de l'ANACDE, lequel prévoit un examen permanent des répercussions environnementales de l'ALÉNA.

Le projet repose sur l'hypothèse fondamentale selon laquelle des évaluations environnementales rigoureuses, à l'aide d'un large éventail de données, de modèles quantitatifs pertinents et de travaux prospectifs structurés, constituent une assise significative pour trouver des réponses politiques. Le projet vise par conséquent à faciliter la réalisation d'évaluations environnementales tenant compte des politiques en vigueur. Il est ressorti des analyses faites dans le cadre de ce projet et d'autres activités que, dans l'ensemble, le libre-échange a des effets négligeables sur l'environnement. Par contre, lorsqu'on étudie chaque secteur séparément, on observe une concentration de certains effets environnementaux dans des régions géographiques données, de même que des valeurs élevées ou faibles, selon le cas, associées aux principaux indicateurs environnementaux, ce qui justifie l'adoption d'une approche analytique qui est de nature sectorielle et qui accorde la priorité à l'environnement.

La CCE poursuit son examen des incidences environnementales d'un commerce accru — et de l'ALÉNA — sur les secteurs de l'agriculture et de l'énergie; selon les résultats du deuxième Symposium nord-américain, elle entreprendra des travaux dans le secteur de la fabrication et/ou celui des services, notamment sur les effets de l'intensification des transports.

État d'achèvement

Le projet d'évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA a été lancé en 1995. En 1999, le Conseil rendait publique l'ébauche finale du *Cadre d'analyse*. Suivant un appel de propositions relatives à l'application concrète du *Cadre d'analyse*, on a retenu quatorze documents de recherche qui ont été présentés au premier Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce, tenu en octobre 2000 à Washington, D.C., sous l'égide de la CCE. Le compte rendu du Symposium a été publié en 2002, accompagné d'un court rapport sur les enseignements tirés de l'expérience américaine, dans lequel on présente les principaux résultats des discussions et les grandes lignes des documents de travail ainsi que des analyses connexes.

À la fin de 2001, on a publié huit autres documents de recherche et rapports, portant sur divers enjeux sectoriels et techniques d'analyse. On y présentait une comparaison entre les analyses rétrospectives et prospectives des effets du commerce sur l'environnement; le rapport entre la libéralisation des échanges et l'agrobiodiversité; les effets de la libéralisation des échanges sur les variétés traditionnelles de maïs; un aperçu des méthodes d'analyse employées. En 2002, le Secrétariat a parachevé son rapport sur l'électricité et l'environnement, établi aux termes de l'article 13 de l'ANACDE, rapport dans lequel on quantifie les niveaux de pollution qui pourraient être attribuables à l'ouverture des marchés. Par ailleurs, les responsables du secteur de programme de la CCE relatif au droit et aux politiques de l'environnement ont évalué les normes environnementales applicables aux installations d'élevage intensif des animaux. On a tenu une réunion de spécialistes, de représentants de centres de recherche, d'ONG, de gouvernements et d'ONG à Montréal au mois de janvier 2002, et le compte rendu de cette réunion présente les enseignements tirés de l'expérience, de même que les prochaines étapes de l'évaluation des effets du commerce sur l'environnement. Le bref document résumant les enseignements tirés de l'expérience nord-américaine que la CCE a publié sert à promouvoir le deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce.

En juin 2002, on a créé un groupe consultatif sur l'évaluation des effets du commerce sur l'environnement et on a procédé à un deuxième appel de propositions. Une dizaine de documents axés sur les secteurs de l'agriculture et de l'énergie ont été retenus et seront présentés lors du deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce, qui aura lieu à Mexico, pendant une semaine d'activités comportant les éléments suivants : une séance du CCPM sur le chapitre 11 de l'ALÉNA (24 mars); le symposium lui-même, qui aura pour thème l'agriculture et l'énergie, organisé par la CCE en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (25 et 26 mars); atelier du PNUE, tenu en collaboration avec la CCE, visant le transfert des connaissances que la CCE a acquises dans le domaine de l'évaluation des incidences environnementales du commerce, de même que de l'expérience du Mexique plus particulièrement, aux pays de l'Amérique latine qui se préparent à l'instauration de la Zone de libre-échange des Amériques.

Activités en 2003

Les activités menées en 2003 viseront essentiellement :

- a) la poursuite de l'analyse des effets du commerce sur l'environnement. Pour ce faire, on s'inspirera des enseignements tirés des évaluations prospectives et rétrospectives des effets des accords de libre-échange sur l'environnement, de même que des changements dans les courants commerciaux. L'analyse s'effectuera toujours selon des approches sectorielles, y compris un examen plus poussé des secteurs de l'agriculture et de l'énergie, et une étude des secteurs de la fabrication et des services;
- b) le peaufinage d'une méthode d'évaluation accordant la priorité à l'environnement, où on s'intéresse aux grands enjeux environnementaux en faisant des analyses géospatiales et en utilisant des indicateurs et des données de base dans le domaine de l'environnement;
- c) l'étude des solutions découlant de l'évaluation des effets du commerce sur l'environnement en ce qui concerne l'intégration des politiques commerciales et des politiques environnementales ou l'élaboration de nouvelles politiques ou de mesures institutionnelles stratégiques;
- d) l'examen de nouvelles façons de promouvoir la participation du public aux évaluations des effets du commerce sur l'environnement;
- e) la coordination de l'examen décennal des effets environnementaux de l'ALÉNA, en collaboration avec des partenaires clés.

Les activités menées en 2003 seront fondées sur les recommandations stratégiques formulées lors du deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce. Les enseignements qui seront tirés de cette réunion publique et dans le cadre des autres travaux de la CCE orienteront les efforts du Conseil dans l'exécution de l'examen décennal des effets de l'ALÉNA sur l'environnement.

2003	Montants estimatifs (\$CAN)
Activité 1 : Poursuite de l'accroissement de nos connaissances sur les effets environnementaux du commerce à l'intérieur des secteurs économiques de l'Amérique du Nord et entre ces secteurs.	90 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Sous-activité 1 : En s'appuyant sur les documents de recherche présentés aux ateliers techniques et lors du deuxième Symposium nord-américain, poursuite de l'analyse des effets environnementaux de la libéralisation des échanges dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie, et analyse de secteurs additionnels qui seront choisis à partir des résultats du deuxième Symposium, par exemple les secteurs de la fabrication et des services. 	75 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Sous-activité 2 : Détermination des données de base environnementales communes qu'on peut utiliser pour améliorer la comparabilité des évaluations rétrospectives et prospectives des effets du commerce sur l'environnement; coopération avec les organismes qui étudient les indicateurs environnementaux, comme le PNUE et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 	15 000 \$
Activité 2 : Poursuite de la mise à l'essai d'une méthode d'évaluation des effets environnementaux du commerce qui accorde la priorité à l'environnement.	95 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Sous-activité 1 : Mise au point d'outils d'information à l'appui de cette activité en faisant appel à des cartes dressées à l'aide d'un SIG et de cartes géospatiales, afin d'illustrer les effets du commerce sur l'environnement (on pourrait utiliser ces ressources pour appuyer les capacités internes d'autres programmes ou pour embaucher des consultants qui seront chargés de l'analyse). 	25 000 \$

Programme d'action nord-américain pour 2003 à 2005
Environnement, économie et commerce

<ul style="list-style-type: none"> Sous-activité 2 : Organisation de deux ou trois réunions techniques sur un sujet précis — qualité de l'air, qualité de l'eau, biodiversité, p. ex. — au cours desquelles des spécialistes, des représentants d'ONG, des fonctionnaires et d'autres personnes qui s'intéressent au sujet en question examineront les données relatives aux bassins atmosphériques, aux bassins hydrographiques, aux zones terrestres ou marines suscitant des préoccupations communes en matière d'écologie (pour deux des trois pays nord-américains, ou pour les trois), ou encore les tendances en matière d'émissions toxiques et de produits chimiques [p. ex., les données des registres des rejets et des transferts de polluants (RRTP), de l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN), du projet de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC)], de même que les ensembles de données et les analyses effectuées dans le cadre de ces autres projets de la CCE, pour déterminer les effets d'un commerce accru sur ces secteurs, ainsi que les réponses stratégiques possibles. 	70 000 \$
<p>Activité 3 : Organisation d'une réunion publique en collaboration avec le CCPM et d'autres intervenants, pour relever les politiques d'atténuation faisant fond sur les connaissances des spécialistes et les analyses <i>ex post</i> afin de mieux harmoniser les politiques environnementales et les politiques commerciales.</p>	25 000 \$
<p>Activité 4 : Participation à l'examen décennal des effets de l'ALÉNA sur l'environnement.</p>	250 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> Sous-activité 1 : En collaboration avec les ministères des Finances des trois pays nord-américains, établissement d'une liste des changements touchant l'ensemble de l'économie et des changements sectoriels qui peuvent être attribués à l'ALÉNA et à l'accroissement du commerce en général. 	40 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> Sous-activité 2 : Avec l'aide d'un groupe consultatif, compilation des analyses des effets de l'ALÉNA sur l'environnement, y compris une compilation des études de la CCE et des études pertinentes entreprises par les Parties, des organisations internationales comme le PNUE et l'OCDE, des centres de recherche et des ONG. 	120 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> Sous-activité 3 : Tenue d'une ou de plusieurs réunions publiques pour obtenir la participation de la population à l'établissement de la portée de l'analyse. 	60 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> Sous-activité 4 : Préparation du rapport d'examen décennal des effets de l'ALÉNA sur l'environnement. 	30 000 \$
<p>Ressources nécessaires</p>	460 000 \$

2004–2005

Activité 1 : Poursuite de la mise au point d'une méthode d'évaluation des effets du commerce sur l'environnement, promotion de l'établissement de preuves scientifiques de ces effets et détermination de moyens novateurs d'intégrer les résultats aux politiques, par exemple, en tenant davantage de réunions sur les liens entre l'environnement et le commerce. On procédera à d'autres analyses des secteurs déjà étudiés et d'autres secteurs, car les preuves des effets du commerce sur l'environnement sont peu nombreuses. Les secteurs à étudier seront choisis en fonction des résultats du Symposium de la CCE, de leur importance au plan des échanges nord-américains, de la portée de leurs effets sur l'environnement, des domaines suscitant des préoccupations communes en matière d'environnement.

Participation du public

Un des principaux objectifs de l'évaluation des effets environnementaux du commerce consiste à promouvoir la plus grande transparence possible, de même que la participation utile de la population aux évaluations environnementales et à l'élaboration de stratégies connexes. Voici des exemples des efforts déployés en vue d'assurer la participation d'intervenants clés : diffusion d'une deuxième demande d'exposés en juin 2002; tenue du deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce, au début de 2003; diffusion sur le site Web de la CCE de documents de travail pour que le public puisse les commenter; participation des ONG et du public à divers ateliers et réunions techniques. Cet engagement fondamental face à la participation du public sera maintenu en 2003, car la CCE préparera un examen décennal des impacts environnementaux de l'ALÉNA.

Renforcement des capacités

Les travaux de renforcement des capacités permettront de mieux comprendre les liens entre l'environnement et le commerce. L'approche de transparence et d'ouverture appliquée par la CCE à ce projet — elle a invité aussi bien des groupes que des particuliers à présenter des analyses qui se fondent sur son *Cadre d'analyse* pour évaluer les répercussions environnementales de la libéralisation des échanges et du commerce — a permis de renforcer les capacités de groupes de la société civile nord-américaine et a encouragé la mise en place de réseaux de chercheurs et de groupes chargés d'entreprendre des analyses des effets environnementaux du commerce.

Partenaires et/ou participants prévus

La CCE cherchera activement à s'associer avec des partenaires en vue de poursuivre ses travaux devant permettre de mieux comprendre les répercussions environnementales des politiques économiques. Ces partenaires incluent le *World Resources Institute* (Institut des ressources mondiales), l'OCDE, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Commission du développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, la Banque mondiale, des centres de recherche, des ONG et d'autres intervenants.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Compte tenu du caractère interdisciplinaire de ce projet, les activités seront étroitement coordonnées avec un certain nombre d'autres projets et activités de la CCE : le projet de Réseau d'information sur la biodiversité en Amérique du Nord (RIBAN) et d'autres projets relevant du secteur de programme relatif à la conservation de la biodiversité, les trois domaines du secteur de programme relatif aux polluants et à la santé, de même que le secteur de programme relatif au droit et aux politiques de l'environnement. On utilisera les données sur l'environnement qui en découleront.